



La Queue-
en-Brie

Lettre
du maire

Mairie - 01.49.62.30.00 // mairie@laqueueenbrie.fr

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le nouveau portail des Caudaciens est en ligne sur le site internet www.laqueueenbrie.fr.

Vous pouvez de nouveau effectuer différentes démarches (demande d'actes d'état civil, inscription sur les listes électorales,...) ainsi que payer vos factures en ligne via le portail famille (agora +).

Si vous avez renseigné une adresse mail au guichet unique lors de l'inscription de votre enfant, il vous appartient à présent de suivre la procédure ci-dessous :

1 - Je me connecte sur le site www.laqueueenbrie.fr et je clique sur « Le portail des Caudaciens » (dans l'espace citoyen en haut à gauche de l'écran).

2 - « Je me connecte » dans le nouveau portail (en bas à droite de l'écran) en indiquant dans « identifiant » l'adresse mail que vous avez renseignée au guichet unique et je clique sur mot de passe oublié.

3 - Je consulte ma boîte mail et je reviens sur le portail pour indiquer le mot de passe reçu.

4 - Une nouvelle page s'ouvre et m'invite à personnaliser mon mot de passe. Je rentre à nouveau le mot de passe reçu puis je le personnalise (il doit contenir au moins 8 caractères et doit respecter 2 règles parmi [«au moins une lettre minuscule», «au moins une lettre majuscule», «au moins un chiffre», «au moins un caractère spécial»] Attention, vos noms et prénoms ne doivent pas figurer dans le mot de passe).

5 - Vous êtes à présent sur votre portail Caudacien et vous pouvez cliquer sur le bouton portail famille en haut de l'écran. Une nouvelle page s'affiche et vous invite à valider votre adresse mail puis à cliquer sur l'onglet portail famille.

6 - Vous êtes à présent sur votre portail famille et vous pouvez consulter vos informations et payer vos factures (voir manuel de l'utilisateur disponible sur le portail famille en bas à gauche)

Si après l'étape n°2 vous ne recevez pas de mot de passe c'est qu'aucune adresse mail n'a été renseignée. Si vous souhaitez consulter et payer vos factures en ligne, nous vous invitons à nous envoyer une adresse mail valide à portail@laqueueenbrie.fr.

Pour information, en cas de paiement en ligne, les factures seront à régler une par une et chacune d'entre elle devra être payée en intégralité.

Les services de la ville de La Queue-en-Brie restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ces nouvelles fonctionnalités.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.



Le Maire,

Jean-Paul FAURE-SOULET